

Écrit par le 22 mai 2026

Une levée de fonds pour les Dentelles de Montmirail



Des élus, des habitants et des associations viennent de monter une campagne de collecte de fonds privés au profit des Dentelles de Montmirail. Mission ? Accompagner la régénération naturelle et de plantations du lieu, suite au changement climatique et à l'incendie dévastateur du 17 août 2021. Pour travailler ensemble efficacement, les acteurs du territoire ont créé le Cigefor-Dentelles -Concertation innovante pour la gestion forestière durable dans les Dentelles de Montmirail-. La collecte s'organiserà via Respir.

Ecrit par le 22 mai 2026

À la suite de l'incendie dévastateur d'août 2021 qui a détruit 240 hectares de forêts, de landes et de vignes, les propriétaires publics et privés se sont réunis au sein de l'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) pour porter la vision de gestion durable de cet espace remarquable.



Dentelles de Montmirail Copyright A. Hocquel PNR Mont Ventoux

Mission

Travailler à la défense des forêts contre l'incendie, à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique, à la séquestration de carbone, à la production de bois d'œuvre, de bois énergie et de bois d'industrie, à l'accueil, au paysage et aux autres usages comme la chasse, le pastoralisme, la cueillette des champignons, les activités de loisir ...

Le plan de gestion

Le plan de gestion réunit l'association syndicale libre des Dentelles (Asl des Dentelles) ; Le centre national de la propriété forestière délégation Paca (Cnpf Paca) ; Le parc naturel régional du Mont Ventoux ; La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) ; La ligue de protection des oiseaux (Lpo) ; La fédération nationale du bois, délégation Provence Alpes (FNB Provence Alpes) ; L'office national des forêts Unité Ventoux ; L'office national des forêts Pôle Dfci Bouches-du-Rhône

Ecrit par le 22 mai 2026

/Vaucluse ; Les communes forestières de Vaucluse (Cofor Vaucluse) ; Le centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam) ; L'institut de management public et gouvernance territoriale (IMP GT).

La levée de fonds

Si les travaux peuvent d'ores et déjà bénéficier d'un soutien de la Région Sud à hauteur de 60% dans le cadre de son dispositif 5 millions d'arbres, certains travaux forestiers, en raison de leur complexité de mise en œuvre, apparaissent déjà comme déficitaires, nécessitant l'organisation d'une campagne de collecte de fonds. Celle-ci s'adressera plus particulièrement aux acteurs économiques désireux de soutenir des actions forestières responsables. La levée de fonds -par mécénat et parrainage- se fera via l'association Respir qui réunit propriétaires forestiers et financeurs privés sensibles à la transition écologique, en faveur de la gestion durable et la préservation des espaces forestiers régionaux.

Les communes concernées

L'Association Syndicale Libre des Dentelles (ASL) rassemble 120 propriétaires répartis sur 9 communes : Le Barroux, Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare, La Roque-Alric, Malaucène, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Suzette et Vacqueyras, pour une surface de 1 288 hectares de forêts.

Le tout

Le tout a été orchestré tout dernièrement à Saint-Hippolyte-le-Graveyron, avec des représentants de l'Etat, de la Région Sud Provence -Alpes-Côte d'Azur, de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, de la Mairie de la commune de Saint-Hippolyte-le-Graveyron, du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), de l'association Respir et de l'Association Syndicale Libre des Dentelles de Montmirail.

En savoir plus

Massif emblématique du Vaucluse, les Dentelles de Montmirail se distinguent par leurs crêtes spectaculaires sculptées par l'érosion et leur richesse écologique. Classé en forêt de protection depuis 1982 sur plus de 3 000 hectares, entièrement couvert par le plus vaste site inscrit du département (11 105 ha), ce territoire est majoritairement composé de propriétés privées.

Ecrit par le 22 mai 2026

Prenez racine au cœur des Dentelles de Montmirail !



ASL DES DENTELLES

POUR UNE FORÊT PLUS BELLE

**ACTEURS ÉCONOMIQUES, ENTREPRISES,
AGISSEZ POUR LE TERRITOIRE ET
ENGAGEZ-VOUS POUR PRÉSERVER
LA FORÊT DES DENTELLES !**



**Soutenez les propriétaires forestiers soucieux d'adopter
une gestion forestière durable**



Truffaut, des sapins de Noël pour la bonne cause



Du 26 novembre au 24 décembre, les magasins et le site Internet Truffaut s'engagent pour chaque sapin naturel acheté (supérieur ou égal à 25€) à reverser 1€ pour des actions de réhabilitation du massif des Maures dans le Var durement touché l'été dernier par un dramatique incendie ravageant 6 838 hectares.

Les sommes récoltées seront reversées au fonds de dotation ONF (Office national des forêts) - Agir pour la forêt dans le cadre du dispositif '[Respir](#)' créé à l'initiative de la [Région Sud](#) au bénéfice des forêts.

L'argent récolté

Il participera, dès 2022, à faire renaître ce patrimoine national. Au programme : Coupe des bois brûlés pour mise en sécurité des secteurs fréquentés et amélioration paysagère ; Travaux venant favoriser le retour de la végétation naturelle via le recépage (coupe à ras) des arbres susceptibles de se régénérer par rejet des souches ; Réalisation de fascines végétales pour limiter l'érosion des sols et faciliter la régénération. Cette technique de génie écologique tire parti des bois brûlés qui, une fois abattus, sont réutilisés sur place pour la constitution de peignes en matériau naturel ; Actions en faveur de la

Ecrit par le 22 mai 2026

biodiversité telles la création de milieux mosaïques et de caches favorables à la tortue d'Hermann, avec des zones de replis limitrophes à l'incendie... ; D'ici 1 à 2 ans selon constatation du niveau de régénération naturelle, replantations ponctuelles sur des secteurs d'enjeux particuliers (zone touristique, plantations adaptatives au changement climatique...) avec des conditions de sol favorables à leur réussite.

En savoir plus

Le fonds Respir consiste, sur la base d'une bourse de projets qualifiés reposant sur des critères d'éligibilité, à promouvoir la mobilisation de financements privés au profit de la forêt de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en lien étroit avec les dispositifs publics existants.

MH